



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 77226

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des ressortissants français retenus en otage en Colombie. Elle lui demande notamment des précisions sur les démarches entreprises en faveur de la libération de Mme Aïda Duvaltier, enlevée par « l'Armée populaire de libération » il y a quatre ans et sept mois.

Texte de la réponse

Notre compatriote Aïda Duvaltier a été enlevée le 6 mars 2001 par trois guérilleros de l'Armée populaire de libération (EPL - groupuscule maoïste) qui, depuis lors, ont été arrêtés. La famille de Mme Duvaltier avait demandé, dans un premier temps, à l'ambassade de France en Colombie de rester à l'écart de cette affaire. Depuis lors, les efforts se sont poursuivis pour faire libérer Mme Duvaltier, sans résultat. Sur la base de témoignages indirects, mais recoupés, les autorités policières colombiennes ont indiqué au service de coopération technique internationale de police (SCTIP) de notre ambassade qu'elles n'avaient plus d'espoir de retrouver en vie notre compatriote. Dans ce contexte difficile, la France s'efforce, dans toute la mesure du possible, de faire la lumière sur cet enlèvement. Ainsi, en février 2005, le magistrat chargé de l'enquête a-t-il indiqué à l'ambassade de France à Bogota que l'enquête était toujours ouverte, et que les services compétents étaient régulièrement en contact avec la famille de Mme Duvaltier. Mme Nicole Guedj, envoyée du gouvernement français au dernier « forum de Biarritz » à Bogota, a en outre évoqué publiquement la disparition de Mme Duvaltier lors de son discours du 29 septembre dernier dans la capitale colombienne.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77226

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10070

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11501